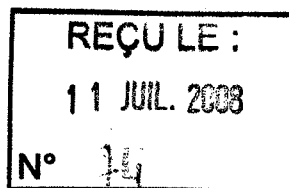


COMMISSION
DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TERRITOIRE

LE PRÉSIDENT



Paris, le 4 juillet 2008

CAE/DG/040708

Cher Georges,

J'ai bien reçu la lettre dans laquelle vous évoquez la proposition de loi pour l'amélioration et la simplification du droit de la chasse. J'ai lu avec un intérêt tout particulier les amendements que vous avez joints.

Je suis d'accord sur le principe.

4 Bien entendu, lorsque ce texte viendra à l'étude de la Commission, ces amendements seront étudiés avec un intérêt tout particulier.

Je vous prie de croire, *Cher Georges,* à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien amicalement à toi

~~Patrick OLLIER~~
Maire de Rueil-Malmaison
Député des Hauts-de-Seine

Monsieur Georges COLOMBIER
Député de l'Isère
Conseiller Général
Assemblée Nationale
Casier de la Poste